

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'autorisation environnementale portant sur un projet d'extension du centre de regroupement, transit et traitement de déchets exploité par la société PERROU ET FILS sur le territoire de la commune de Pontenx-les-Forges

Par arrêté du **23 MAI 2019**, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 16 jours est prescrite du 19 juin au 4 juillet 2019 à 17 h.

Le dossier d'enquête publique comprend notamment la décision prise après examen au cas par cas par l'autorité environnementale ne soumettant par le projet à évaluation environnementale, l'étude d'incidence environnementale, l'étude des dangers et les avis des services de l'Etat concernés.

Au terme de la procédure, le préfet statue par arrêté, après avoir recueilli l'avis du conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques.

Le commissaire enquêteur est Monsieur Philippe CORREGE, ingénieur géologue en retraite ; en cas d'empêchement, un commissaire remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur le site internet des services de l'État à l'adresse suivante : [_www.landes.gouv.fr/icpe-processus-autorisation-r594.html](http://www.landes.gouv.fr/icpe-processus-autorisation-r594.html). Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-amenagement@landes.gouv.fr en veillant à identifier l'objet de l'enquête publique dans le contenu et le titre du courrier électronique ;
- sur support papier, à la mairie de Pontenx-les-Forges, siège de l'enquête. Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêteur ;
- sur un poste informatique à la préfecture des Landes, 24 rue Victor Hugo à Mont-de-Marsan (Direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial - Bureau du développement local et de l'ingénierie territoriale) aux jours et heures d'accueil du public (du lundi au vendredi de 8 h 45 à 11 h 45 et de 14 h à 16 h).

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Pontenx-les-Forges, 44 place Charles de Gaulle, à l'attention du commissaire enquêteur.

Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de Pontenx-les-Forges :

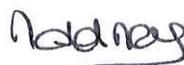
- | | |
|-------------------------|------------------|
| - Mercredi 19 juin 2019 | de 9 h à 12 h |
| - Jeudi 27 juin 2019 | de 9 h à 12 h |
| - Jeudi 4 juillet 2019 | de 14 h à 17 h . |

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Pontenx-les-Forges, en préfecture et sur le site internet de la préfecture des Landes à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations sur le projet peut être demandées à Société Perrou et Fils. Siège social : 3 rue Emile Crouzet – ZI - 40160 YCHOUX (tél : 05 58 82 37 08).

Mont de Marsan, le **23 MAI 2019**

Pour le préfet et par délégation,
La directrice de la coordination des
politiques publiques et de l'appui
territorial



Hélène MALATREY